



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 5.07.2011

L'an deux mille onze et le onze juillet à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Maryse Bertrand, 1^{ère} adjointe, en l'absence du Maire, Jacques Lasserre (art. L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Date d'affichage

Présents : Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/70

Absents : Mr LASSERRE (excusé), Mr DELPOUX (excusé), Mme BORELLO (excusée), Mr RAYNAL (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mme BONNÉ (excusée), Mmes GALINIER (procuration à Mme Bertrand), CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Secrétaire : Mr MARTY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Combes

CONVENTION AVEC LA C.A.F. POUR L'AIDE AU FINANCEMENT DU JARDIN DU MULTI- ACCUEIL

Lors de la réunion du 5 avril 2011, la commission sociale de la C.A.F. a accordé à la commune de Saint-Juéry une aide globale de 12 390 € destinée à l'aménagement et à la sécurisation du jardin du multi-accueil de Saint-Juéry. Cette aide se ventile en subvention sur fonds propres de la C.A.F. à hauteur de 4 956 € et en un prêt sans intérêt à hauteur de 7 434 € remboursable sur 5 ans.

Pour ce faire, la C.A.F. propose à la signature du Maire une convention d'objectifs et de financement d'une aide à l'investissement.

Adopté à l'unanimité

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn, une convention d'objectifs et de financement d'une aide pour le jardin du multi accueil.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011
Maryse BERTRAND
Maire-Adjoint,